

terait pas de discuter les chiffres fournis par le Bureau fédéral de la statistique, mais, avant de donner quelques illustrations sur le chômage au Canada, on me permettra de rappeler qu'en 1963 le gouvernement conservateur progressiste était au pouvoir. Le parti libéral, fort décimé, formait l'opposition et, dans l'intérêt du peuple canadien, il aurait dû continuer à le faire.

Monsieur l'Orateur, nous nous souvenons des attaques constantes des libéraux contre le gouvernement conservateur progressiste de l'époque. Au fait, j'ai en main le texte d'une déclaration que faisait le très honorable Lester B. Pearson, ancien chef libéral, au Sault-Sainte-Marie, le 7 mai 1962. Voici ce qu'il disait:

535,000 chômeurs en 1964 si les conservateurs gardent le pouvoir.

En 1964, les libéraux détenaient le pouvoir et nous avons alors été témoins du taux de chômage le plus élevé, alors qu'aujourd'hui, le nombre des chômeurs s'élève à 544,000.

Or, j'aimerais que les libéraux se rappellent cette déclaration de leur ancien chef, en vue de déterminer lequel des deux partis a trahi ses engagements et ses responsabilités envers le peuple canadien.

Monsieur l'Orateur, si nous consultons les chiffres émis par le Bureau fédéral de la statistique, nous constatons qu'aux cours des années 1967, 1968 et 1969, la tendance à l'augmentation du taux de chômage s'est maintenue.

Au cours des mois de janvier, février, mars et avril 1968, le taux de chômage était de 6.1, 6.4 et 5.7 p. 100 respectivement. En 1969, pour les mêmes mois, ce taux s'établissait à 5.9, 6, 5.7, 5.4 p. 100 et, en 1970, pour les quatre premiers mois, la moyenne du taux de chômage, au Canada, était de 6.6 p. 100. Mais c'est au Québec que la situation est la plus pitoyable. Pourtant, le Québec a été loyal, — beaucoup trop, peut-être, et il a été un peu trop dupe des promesses faites par le parti libéral durant la dernière campagne électorale — ayant élu au-delà de 55 députés. Quel désastre! Si les gens avaient l'occasion de recommencer, combien volontiers ils changeraient d'idée!

Les chiffres ne « mentent » pas, puisque qu'ils sont publiés par un organisme fédéral. Or, au Québec, on comptait, cette année, 206,000 chômeurs en mars et 203,000 en avril. Ce chiffre atteindra au-delà de 207,000 pour le mois de mai. Le pourcentage était de 9.2 p. 100 en mars de cette année et de 8.9 p. 100 en avril.

Si nous consultons maintenant les chiffres relatifs aux provinces atlantiques, nous constatons que c'est là que le taux de chômage est le plus élevé, puisqu'il atteint 10.4 p. 100.

En Colombie-Britannique, province qui est pourtant régie par une administration créditiste que l'on veut miraculeuse — et j'espère que ceux qui vantent les principes créditistes nous expliqueront ce phénomène — le taux de chômage s'élève à 7 p. 100 pour l'année courante. Et le plus inquiétant de tout, c'est que contrairement à ce qui s'est passé au cours des cinq années précédentes...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé. A moins que la Chambre ne donne son consentement unanime, l'honorable député ne peut poursuivre ses remarques.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): D'accord. L'honorable député de Sainte-Marie (M. Valade).

• (12.30 p.m.)

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je remercie mes collègues, qui me remettent la politesse que nous leur avons déjà témoignée au cours de certains débats.

Monsieur l'Orateur, voici ce qui est encore plus inquiétant. Contrairement à la tendance des cinq dernières années, où le nombre des chômeurs diminuait d'environ 32,000 par année durant le mois d'avril, leur nombre n'a pas tendance à diminuer, mais à s'accroître, ce qui indique clairement que nous sommes vraiment en proie à une crise économique sérieuse. Il est donc impérieux, pour le gouvernement, de proposer des solutions et d'offrir des stimulants à l'économie canadienne.

Un autre indice est également inquiétant. Le nombre des emplois, dans l'industrie manufacturière, a diminué de 11,000, au cours du mois d'avril, plutôt d'augmenter, ce que l'honorable ministre des Finances peut certainement confirmer. En effet, il aurait dû normalement se produire une hausse.

Ces deux situations indiquent vraiment que le chômage, loin de diminuer, progressera, ce qui sera désastreux. E je ne sais pas ce que le gouvernement entend faire pour empêcher cela. Jusqu'à maintenant, je suis d'accord avec mon collègue, selon qui le gouvernement n'a donné aucune indication à l'effet qu'il entendait donner un coup de barre dans une direction favorable. Il demeure impassible et continue d'appliquer une politique qu'il sait déjà désavantageuse et contraire à l'intérêt public.

On pourrait citer de nombreux témoignages, car plusieurs avertissements ont été donnés au ministre des Finances et au gouvernement à ce sujet.

J'aimerais citer l'avertissement donné par un chef syndical. Il s'agit, en l'occurrence, du président du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, comme le rapporte la